

Séance du 15 octobre 2015

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : valorisation du loyer du Centre Technologique en Transports Terrestres (C3T)

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) - Bâtiment Abel de Pujol, le jeudi 15 octobre 2015, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur François VAGANAY, Directeur Général des Services Adjoint, qui présente l'avenant n° 18 à la convention de gestion du C3T, conclue avec la filiale de l'Université « VALUTEC », déterminant les loyers du coût de fonctionnement du C3T ainsi que le montant relatif à la location des équipements.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX L'AVENANT N° 18 A LA CONVENTION DE GESTION DU C3T CONCLUE AVEC LA FILIALE DE L'UNIVERSITE « VALUTEC ».

> Fait à Valenciennes, le 29 octobre 2015 Le Président du Conseil d'Administration

Professeur Mohamed OURAK

Date de publication: 9/11/2015

Tél: 03 27 51 12 34 Fax: 03 27 51 11 00

http://www.univ-valenciennes.fr